



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

BILAN DE COMPÉTENCES



1 / 4



Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Identifier ses centres d'intérêts et ses motivations
- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles
- Définir un projet professionnel (évolution de poste, un nouveau métier, un autre secteur etc...)
- Etablir un plan d'actions

Compétences développées

- Analyser son parcours professionnel
- Identifier ses compétences
- Définir ses aptitudes professionnelles
- Déterminer ses valeurs et ses motivations
- Définir un projet professionnel réaliste, établir un plan d'action

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- Le bilan de compétences est un accompagnement individuel. Il alterne des entretiens individuels et des travaux de recherches, questionnaires, tests à réaliser en autonomie et lors des rdv.
- Les outils se présentent sous la forme de tests, de questionnaires, d'auto-évaluation et de supports documentaires.
- Le bilan de compétence intègre le bilan personnel et professionnel.
- Les entretiens avec le consultant(e) se déroulent en présentiel et distanciel.
- Pour les rdv en distanciel, il est recommandé d'avoir un ordinateur avec connexion internet et caméra.



Durée de formation

24 heures de prestations :

- 16 heures en entretien individuel avec le consultant
- 8 heures de travail personnel à réaliser par le bénéficiaire



Public

Le bilan de compétences concerne les salariés, les demandeurs d'emploi, les indépendants, agents publics, toutes les personnes en reconversion, en reclassement, licenciées ou souhaitant une promotion.



Prérequis

Aucun.



Niveau / Certification Obtenue

Certificat de réalisation et synthèse du bilan de compétences



Type de formation / stage

Présentiel, À distance

Accompagnement individuel



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

BILAN DE COMPÉTENCES



2 / 4

- Pour préserver la confidentialité des échanges, il est conseillé de prévoir un endroit au calme, isolé.

Modalités d'évaluation:

- Le consultant s'appuie de différents tests et échanges pour évaluer l'avancement du projet.
- Un document de synthèse est remis au bénéficiaire. Ce dernier recevra un document à signer attestant cette remise. Dans ce document sera également précisé le caractère confidentiel de ce support.
- Suivi du projet 6 mois après la remise de la synthèse par un entretien permettant de faire le point sur la situation, les actions mises en place.

Consultant(e) : Le consultant est recruté par Adhénia formation selon sa charte de recrutement et ses procès qualité. Il est certifié en coaching et accompagnement individuel avec une expérience significative en Ressources Humaines.

Consulter notre charte qualité Bilan de compétences [Charte Qualité - Adhénia Formation \(adhénia-formation.fr\)](#)

Indicateurs de résultats :

- Taux de retour des enquêtes de satisfaction client (à chaud): %
- Taux et causes des abandons : 0 %
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois:
- Nombre de bénéficiaires :

Programme

Etape préparatoire sans engagement

L'entretien préparatoire qui se déroule lors du premier contact avec le consultant va permettre de présenter le bilan de compétences, nos méthodes, son organisation et va permettre d'identifier la motivation du bénéficiaire.

Entretien d'une durée d'une heure :

- Clarifier les attentes du bénéficiaire
- Informer sur le déroulement total du bilan
- Présenter la charte d'engagement, code de déontologie





RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

BILAN DE COMPÉTENCES



3 / 4

- Valider la motivation réciproque dans cette démarche

Le bilan de compétences respecte 3 étapes conformément à [Article R6313-4](#) à l'article R6313-8 du code du travail.

Phase Préliminaire

- Entretien d'accueil : étude de faisabilité du bilan, analyse des enjeux et des besoins, définition des objectifs, informations sur les méthodes et techniques

Durée 6 heures: 2 entretiens individuels de 2 heures et 2 heures de travail autonome

Phase d'investigation

- Analyser ses objectifs et ses motivations
- Identifier son potentiel et ses ressources
- Définir des projets professionnels
- Analyser la faisabilité du projet
- Identifier ses besoins
- Mise en œuvre du projet retenu

Durée 16 heures: 5 entretiens individuels de 2 heures et 6 heures de travail autonome

Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels,
- Restitution d'une synthèse bilan comprenant les projets professionnels validés et leur plan d'action

Durée 2 heures: 1 entretien individuel de 2 heures

Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.





RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

BILAN DE COMPÉTENCES



4 /
4

Suivi

- Entretien de suivi à 6 mois pour faire un point sur l'avancement du projet

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R.6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail.

Vous retrouverez l'ensemble des éléments du cadre réglementaire en consultant les liens suivants:

[Bilan de compétences \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr)

[Section 2 : Bilan de compétences \(Articles R6313-4 à R6313-8\) – Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://legifrance.gouv.fr)

